



## Dire sans dire : la force normative de « *toi-même faut voir* » dans le français ivoirien<sup>1</sup>

DRABO Adama

Université Alassane Ouattara

Université de Bayreuth

[adamdrabol75@yahoo.fr](mailto:adamdrabol75@yahoo.fr)

### Résumé :

*Cet article explore les fonctions pragmatiques et normatives de l'expression *toi-même faut voir*, typique du français parlé en Côte d'Ivoire. Inscrite dans une dynamique d'appropriation linguistique au croisement du français, des langues locales et du nouchi, cette formule constitue un outil stratégique d'interaction sociale. Loin d'être une simple invite à l'auto-évaluation, elle permet aux locuteurs d'exprimer un jugement implicite tout en maintenant une posture de neutralité et de non-confrontation. À travers une approche constructiviste et interactionnelle, l'étude analyse un corpus de conversations spontanées pour montrer comment le langage peut véhiculer des normes sociales, réguler les relations interpersonnelles et actualiser la morale sans énoncer directement le blâme. Ce travail met en lumière le rôle des phraséologismes pragmatiques dans la co-construction dialogique du jugement et du maintien de la face en contexte ivoirien.*

**Mots-clés** : Français ivoirien ; Phraséologisme pragmatique ; Jugement implicite ; Interaction sociale, Normativité langagière

---

<sup>1</sup> Cet article est le résultat de travaux de recherche menés dans le cadre du Pôle d'excellence "Africa Multiple" à l'Université de Bayreuth, financé par Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG, Fondation allemande pour la Recherche), en droite ligne de la stratégie allemande pour l'excellence - EXC 2052/1 - 390713894

## **Saying without saying: The normative force of “Toi-même faut voir” in Ivorian French**

### **Abstract:**

*This article examines the pragmatic and normative functions of the expression *toi-même faut voir*, a distinctive feature of Ivorian French. Situated at the crossroads of French, local languages, and *nouchi*, this phrase serves as a strategic interactional tool. Rather than merely inviting self-assessment, it allows speakers to convey implicit judgment while maintaining a stance of neutrality and avoiding direct confrontation. Adopting a constructivist and interactional approach, the study analyzes a corpus of spontaneous conversations to demonstrate how language can subtly convey social norms, regulate interpersonal relationships, and enact moral reasoning without explicit blame. The analysis highlights the role of pragmatic phraseologisms in the dialogical co-construction of judgment and face-saving in Ivorian sociolinguistic contexts.*

**Key words:** *Ivorian French, Pragmatic phraseologism, Implicit judgment, Social interaction, Linguistic normativity*



## Introduction

Dans les interactions sociales, le langage ne se limite pas à la transmission d'informations : il constitue un acte situé (Austin, 1962 ; Searle, 1969) par lequel les locuteurs construisent, négocient ou transforment les rapports sociaux (Goffman, 1967). À travers ses usages pragmatiques, le langage actualise des jugements normatifs souvent implicites, orientant les positions, les comportements et les attentes des participants à l'interaction. Cette normativité linguistique – ou *force normative* – désigne la capacité de certains énoncés à induire ou suggérer des règles de conduite, des valeurs ou des jugements, sans que ceux-ci soient nécessairement formulés de manière explicite. Dire sans dire devient ainsi un levier discursif pour exprimer, sous couvert de neutralité, un désaccord, un blâme ou une injonction.

Dans le contexte ivoirien, où le français cohabite avec une pluralité de langues locales et le nouchi, certains locuteurs développent des usages discursifs originaux, à forte charge pragmatique. L'expression *toi-même faut voir*, analysée ici comme un phraséologisme pragmatique typique de ce français pluricodique, illustre cette capacité du langage à véhiculer un jugement moral sans confrontation explicite. Apparemment neutre, cette formule – empruntant des structures aux langues locales comme le malinké (*i-yèrè yé afilè*) – fonctionne fréquemment comme une forme de reproche implicite, ou comme une invitation à une auto-évaluation morale. Elle permet ainsi d'exercer une pression normative tout en préservant l'équilibre interactionnel.

Nous postulons que l'expression *toi-même faut voir* fonctionne comme un marqueur de norme sociale implicite en contexte ivoirien. Plus précisément, nous faisons l'hypothèse qu'elle ne se réduit pas à une simple invitation à l'introspection, mais qu'elle opère comme un outil interactionnel stratégique de délégation du jugement. En d'autres termes, le locuteur n'énonce pas directement la norme, mais fournit à l'interlocuteur les indices discursifs suffisants pour qu'il se positionne lui-même en fonction d'un cadre moral présupposé. Cette stratégie permet une régulation sociale implicite, évitant l'affrontement direct tout en exerçant une forme de contrôle normatif. L'objectif de cette étude est de montrer comment des expressions telles que *toi-même faut voir*, ainsi que d'autres structures associées – notamment certaines questions rhétoriques comme *est-ce que (ça là) c'est [qualificatif]* – participent à la construction et à la transmission implicite de normes sociales dans les échanges ordinaires. À travers l'analyse d'un corpus de conversations spontanées enregistrées en Côte d'Ivoire, il s'agira de mettre en évidence les mécanismes linguistiques et interactionnels par lesquels la morale s'énonce de manière indirecte, mais néanmoins efficace. En ce sens, ces expressions constituent à la fois des marqueurs d'appropriation linguistique du français et des leviers discursifs permettant à certains locuteurs de moduler subtilement les interactions. Elles incarnent une normativité diffuse, construite dans et par le dialogue, et véhiculent des valeurs collectives tout en maintenant une apparente neutralité. Inscrite dans une perspective constructiviste et interactionnelle, cette recherche envisage la morale non comme un système figé de valeurs, mais comme un phénomène dialogique, émergent dans l'échange.



Soumission : 18/06/2025 Acceptation : 04/07/2025 Publication : 15/07/2025

La structure de ce travail est la suivante : une première partie présente les fondements théoriques relatifs aux actes de langage, aux phraséologismes pragmatiques et à la normativité langagière (§1) ; elle est suivie d'une description de la méthodologie adoptée (§2), puis de l'analyse des occurrences étudiées (§3), avant d'ouvrir une discussion plus large sur les enjeux sociolinguistiques et interactionnels de ces pratiques discursives (§4).

## 1. Fondements théoriques

Pour comprendre les mécanismes langagiers à l'œuvre dans l'expression *toi-même faut voir*, emblématique du français ivoirien, il est nécessaire d'inscrire cette étude dans une triple perspective : pragmatique, normative et phraséologique. Cette section vise à poser les fondements conceptuels et analytiques permettant de cerner les enjeux interactionnels, moraux et culturels de cette formule.

### 1.1. La pragmatique : du langage aux interactions sociales

Le langage, dans sa dimension pragmatique, ne se limite pas à la transmission d'informations objectives ; il est fondamentalement un mode d'action et un moyen de régulation sociale. Les travaux fondateurs d'Austin (1962) et de Searle (1969) ont opéré un tournant majeur en linguistique en introduisant la notion d'actes de langage. Pour Austin, affirmer quelque chose, ce n'est pas seulement énoncer une vérité ou une opinion : c'est accomplir un acte. Qu'il soit locutoire, illocutoire ou perlocutoire, l'énoncé produit un effet, engage le locuteur et transforme potentiellement la situation communicationnelle. La notion de performativité, au cœur de la pensée austinienne, ouvre

ainsi la voie à une lecture du langage comme outil de transformation du réel. Dans cette optique, un énoncé comme *toi-même faut voir* ne se contente pas de signifier : il agit. Il engage une évaluation, signale une attente, voire une réprobation implicite, tout en évitant l'affrontement direct. Le langage devient alors une stratégie de négociation sociale, une manière de signifier sans exposer, d'imposer un jugement sans l'énoncer frontalement.

Prolongeant cette conception, Searle (1969) propose une typologie plus systématique des actes de langage, en distinguant les déclarations, les directives, les promesses, les jugements, etc. Ces catégories permettent de situer les expressions pragmatiques comme des actes indirects, où le sens intentionnel dépend fortement du contexte, de la culture interactionnelle et des attentes partagées entre les interlocuteurs. C'est dans cette logique qu'interviennent les apports majeurs de l'analyse interactionnelle, notamment avec les travaux de Goffman (1967) sur la notion de face. Pour Goffman, chaque interaction sociale suppose une préoccupation constante pour la gestion de l'image que l'on projette de soi et que l'on protège chez autrui. Le langage devient un outil de préservation de la face (*face-work*), essentiel à la stabilité des relations interpersonnelles. Cette gestion s'exprime à travers des comportements linguistiques ritualisés, qui permettent d'éviter les menaces directes, tout en signalant subtilement les tensions ou les attentes.

Dans cette lignée, Brown et Levinson (1987) élaborent une théorie détaillée de la politesse linguistique, reposant sur deux principes fondamentaux : la préservation de la face positive (le désir d'être aimé, valorisé) et de la face négative (le désir d'autonomie). Les stratégies de politesse permettent de mitiger les actes de langage menaçants, et de maintenir



Soumission : 18/06/2025    Acceptation : 04/07/2025    Publication : 15/07/2025

ainsi une interaction harmonieuse. Des expressions comme « *toi-même faut voir* » illustrent parfaitement l'usage de ces stratégies indirectes : elles déplacent l'évaluation morale sur l'interlocuteur, tout en préservant la relation sociale. Ce sont des actes de langage indirects qui permettent à l'émetteur de suggérer un jugement sans en assumer ouvertement la charge.

Dans le contexte ivoirien, où l'interaction est souvent marquée par la nécessité de préserver l'harmonie communautaire et d'éviter les confrontations directes, ces formes langagières prennent une valeur stratégique. Elles permettent une circulation socialement acceptable des jugements, tout en maintenant les équilibres relationnels. Ainsi, la pragmatique n'est pas seulement un outil d'analyse du langage, mais un cadre théorique fondamental pour comprendre la dynamique morale et relationnelle des interactions sociales dans des contextes spécifiques, tels que celui du français ivoirien.

## 1.2. Le langage comme vecteur de normativité

Si la pragmatique a montré que parler, c'est faire, une autre dimension cruciale du langage mérite d'être explorée : son rôle dans la production, la circulation et la légitimation des normes morales. Au-delà de sa fonction expressive ou descriptive, le langage est un vecteur de normativité, c'est-à-dire un mécanisme à travers lequel les sociétés régulent les comportements, distribuent les valeurs, et définissent le bien, le juste, ou le convenable.

C'est dans cette perspective que Butler (2021) reformule la performativité en la liant à la production du sujet. Selon lui, les énoncés performatifs ne se contentent pas d'agir sur le

monde extérieur ; ils agissent également sur les individus en les constituant comme sujets régulés par des normes sociales et morales. Autrement dit, certains énoncés n'énoncent pas seulement des règles, ils incarnent et imposent des attentes normatives, souvent sans explicitement revendiquer une autorité morale. Des expressions apparemment anodines, comme *toi-même faut voir*, peuvent ainsi être interprétées comme des actes normatifs implicites : elles orientent la conduite de l'interlocuteur non pas en donnant un ordre, mais en le confrontant à son propre jugement<sup>1</sup>. Cette dynamique est également au cœur de l'approche interactionnelle proposée par Haugh (2013), pour qui le jugement moral dans la conversation ne repose pas tant sur le contenu explicite des énoncés que sur les processus interactionnels qui lui donnent forme. Le jugement n'est pas toujours direct ou frontal ; il est souvent négocié, partagé, ou suggéré (Drabo, 2022 ; Boukari & Drabo, 2024). L'acte moral peut consister à orienter l'autre vers une certaine lecture de la situation, à travers des marqueurs évaluatifs discrets, des intonations, ou des expressions figées à forte charge implicite. Le langage devient alors un espace où la morale se coproduit dans l'échange, en évitant l'affirmation brute et en privilégiant la responsabilité partagée. Dans ce sens, *toi-même faut voir* fonctionne comme un dispositif de moralisation indirecte : il place l'interlocuteur devant l'évidence supposée d'un manquement ou d'une norme implicite, tout en préservant une forme d'ambiguïté stratégique.

Cette approche dialogique est renforcée par les analyses de Foucault (1969), qui conçoit le discours non seulement

---

<sup>1</sup> Il s'agit donc clairement d'une forme de délégation de la responsabilité morale



**Soumission : 18/06/2025    Acceptation : 04/07/2025    Publication : 15/07/2025**

comme un ensemble de paroles, mais comme un dispositif de pouvoir. Suivant cette perspective, tout discours construit des objets, organise des savoirs, et surtout produit des régimes de vérité. Le discours normatif se conçoit ainsi comme un espace de régulation sociale, à travers lequel certaines façons d'agir, de penser ou de parler deviennent acceptables, tandis que d'autres sont discréditées ou marginalisées. Les expressions idiomatiques à connotation morale, comme celles observées dans le français ivoirien, participent pleinement à cette fonction régulatrice : elles entérinent certaines normes, tout en les présentant comme allant de soi, comme des vérités « naturelles » ou universelles. Le langage agit ainsi comme un agent de socialisation morale, et les locuteurs eux-mêmes deviennent les relais de ces normes, parfois à leur insu.

Envisager le langage comme un vecteur normatif permet de comprendre que les pratiques langagières ne sont jamais neutres : elles participent à la structuration des conduites, à la hiérarchisation des valeurs, et à la mise en circulation des jugements. Dans les contextes postcoloniaux et plurilingues comme celui de la Côte d'Ivoire, ces mécanismes s'expriment avec d'autant plus de subtilité qu'ils doivent intégrer des références culturelles croisées, des formes de politesse spécifiques, et des modes implicites de réprobation. Le phraséologisme *toi-même faut voir*, analysé ici comme acte moral oblique, illustre cette capacité du langage à exercer une pression normative douce, qui structure en profondeur les rapports sociaux.

### **1.3. Phraséologismes et créativité discursive en contexte postcolonial**

Dans le prolongement des dimensions pragmatique et normative du langage, les phraséologismes – ces expressions figées, idiomatiques ou proverbiales – constituent une ressource précieuse pour l’analyse des pratiques discursives (Burger 2003, Klein & Lamiroy, 2011). Les phraséologismes pragmatiques se distinguent des combinaisons libres par leur polylexicalité, leur figement et leur idiomaticité sémantique (Kauffer 2018,). Ils ne sont pas de simples ornements stylistiques : ils condensent une sagesse socio-culturelle, une normativité implicite, et une efficacité interactionnelle qui leur confèrent une force singulière dans les échanges. Leurs usages dans les interactions quotidiennes relèvent d’un savoir-faire discursif, à la fois maîtrisé, situé et créatif. Les travaux en pragmatique variationnelle (Drescher 2018) ont souligné que ces expressions constituent des ressources privilégiées pour la régulation sociale.

Dans les contextes où le français est hérité de la colonisation comme celui de la Côte d’Ivoire, certaines expressions prennent des formes et des significations spécifiques, façonnées par une histoire linguistique complexe (Kouadio, 2008). Elles s’inscrivent dans une dynamique de métissage où se rencontrent des héritages endogènes (langues locales, proverbes traditionnels) et des apports exogènes (français standard, français populaire [Abolou, 2016], voire créole). Cette hybridité linguistique donne lieu à une grande créativité discursive, au sein de laquelle les phraséologismes ne sont pas de simples ornements de langage, mais de véritables marqueurs de compétence interactionnelle et d’appartenance culturelle



**Soumission : 18/06/2025    Acceptation : 04/07/2025    Publication : 15/07/2025**

(Drabo, 2024). Aussi dire *toi-même faut voir*, dans ce contexte, ne revient pas seulement à commenter une situation ; c'est aussi convoquer une mémoire culturelle partagée et afficher, souvent de manière implicite ou ironique, une posture morale codifiée. En cela, ces formes idiomatiques remplissent des fonctions à la fois expressives, évaluatives et relationnelles. Elles permettent aux locuteurs de jouer sur les registres, de dissimuler les critiques ou de formuler des jugements sans confrontation directe. Dans des sociétés où les hiérarchies sociales, générationnelles ou genrées restent fortement structurantes, ce type de stratégie discursive d'indirection apparaît comme un outil crucial : il permet de préserver la face, de maintenir la cohésion interactionnelle et d'exprimer une réprobation morale tout en évitant le conflit ouvert.

La créativité discursive observée dans ces pratiques ne relève donc pas d'un simple jeu de langage. Elle constitue avant tout une forme de résistance symbolique, un moyen de reconfigurer les rapports sociaux par le langage. Elle permet aussi de contourner ou de subvertir les normes dominantes en mobilisant des formes populaires, locales ou hybrides de parole. Le phraséologisme *toi-même faut voir* s'inscrit dans ce registre : sa force repose autant sur sa formule elliptique, qui invite à l'interprétation, que sur son effet d'évidence morale, qui transfère la responsabilité du jugement à l'interlocuteur, tout en activant un code culturel partagé. Enfin, dans un contexte postcolonial où la langue française est à la fois, vecteur d'émancipation et outil de domination, l'usage détourné ou créatif de cette langue permet aux locuteurs de se réapproprier l'espace discursif, d'y inscrire leurs propres normes, leurs propres savoirs, et

leurs propres formes de légitimité. Les phraséologismes deviennent ainsi des instruments de subjectivation, mais aussi des lieux de tension entre hégémonie linguistique et expression vernaculaire, entre norme et invention, entre contrainte et liberté. En ce sens, l'analyse de phraséologismes comme *toi-même faut voir* permet de saisir toute la complexité du langage ordinaire dans ses dimensions culturelle, sociale et morale. Il ne s'agit pas simplement de mots figés, mais de micro-événements discursifs porteurs de sens, de mémoire et de pouvoir.

## **2. Corpus, collecte et méthodes**

Cette étude considère la morale comme un phénomène essentiellement interactionnel et s'inscrit dans une perspective constructiviste et phénoménologique. Elle adopte ainsi une approche inductive et naturaliste, privilégiant une analyse empirique à dominante qualitatif-interprétative. Si quelques repères quantitatifs sont intégrés pour mieux situer certains résultats, l'analyse s'appuie principalement sur l'interprétation des données en contexte.

Le corpus exploité est constitué de conversations spontanées enregistrées en Côte d'Ivoire, dans divers cadres sociaux, tels que les cafés, les grins (groupes d'amis) et les cercles familiaux. Cette base empirique solide offre une occasion unique d'observer des phénomènes linguistiques en contexte naturel, sans intervention artificielle ni biais méthodologique lié à des conditions expérimentales. Le registre informel des interactions favorise une production linguistique authentique, révélant la diversité et la richesse des usages du français ivoirien. L'enquête a été conduite auprès d'un échantillon varié, sans distinction d'âge ni de genre, afin d'assurer une représentation diversifiée des



**Soumission : 18/06/2025    Acceptation : 04/07/2025    Publication : 15/07/2025**

pratiques linguistiques. Le corpus totalise environ trente heures d'enregistrement, réparties équitablement entre trois sites d'enquête (cafés, grins, ménages), avec une moyenne de dix heures par localité.

Les enregistrements ont été partiellement transcrits selon les conventions GAT 2 (Gesprächsanalytisches Transkriptionssystem 2), permettant une annotation précise des éléments prosodiques, interactionnels et discursifs. Ce cadre méthodologique garantit une analyse rigoureuse des structures phraséologiques et des marqueurs pragmatiques ciblés. Pour assurer une interprétation fine et contextualisée, les extraits transcrits intègrent les segments discursifs entourant les unités linguistiques étudiées. L'inclusion des contextes gauche et droit permet d'examiner leur enchaînement interactif et leur ancrage discursif. Cette approche, fondée sur l'analyse séquentielle, met en lumière les dynamiques sociales et pragmatiques sous-jacentes à l'usage des expressions étudiées. Grâce à cette méthodologie, nous démontrons que l'expression *toi-même faut voir* dépasse sa simple fonction linguistique pour se constituer en un véritable outil dialogique et relationnel, modulable en fonction des contextes et des objectifs des locuteurs. Ce corpus constitue ainsi une base riche et diversifiée, particulièrement adaptée à l'étude des dynamiques interactionnelles et pragmatiques du français ivoirien.

### **3. Analyses et résultats**

L'analyse des usages de *toi-même faut voir* dans les conversations spontanées en français ivoirien révèle la complexité pragmatique de cette expression en tant que

phraséologisme pragmatique. Au-delà de son apparente simplicité, elle joue un rôle fondamental dans la structuration des jugements moraux au sein des interactions sociales. Les résultats montrent que *toi-même faut voir* fonctionne principalement comme une invitation à l'auto-évaluation, tout en exerçant une pression implicite sur l'interlocuteur pour l'amener à adopter un point de vue spécifique. Cette sollicitation d'évaluation personnelle peut aboutir à un alignement total avec le jugement moral suggéré, à un alignement nuancé laissant place à une correction partielle, ou, parfois, à une contestation de ce jugement, qu'elle soit modérée ou tranchée. Ces variations interactionnelles traduisent la souplesse de l'expression et sa capacité à ajuster les dynamiques conversationnelles en fonction du contexte et des rapports entre les interlocuteurs. Le tableau ci-dessous offre un aperçu quantitatif de la répartition globale des occurrences en fonction de la nature de leurs implications sur l'interlocuteur :

<b>Fonction interactionnelle</b>	<b>Auto-évaluation</b>	<b>Alignement</b>	<b>Contestation</b>	<b>Total</b>
<b>Occurrences de <i>toi-même faut voir</i></b>	21	15	12	48
<b>Cooccurrences de <i>toi-même faut voir</i> + <i>Question Rhétorique morale</i></b>	—	23	—	23
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>38</b>	<b>12</b>	<b>71</b>



**Soumission : 18/06/2025    Acceptation : 04/07/2025    Publication : 15/07/2025**

Il met en lumière la fréquence et la dynamique interactionnelle de *toi-même faut voir*, ainsi que son association avec des questions rhétoriques à portée morale. Cette présentation permet d'analyser la manière dont cette expression fonctionne comme un outil discursif influençant l'auto-évaluation, l'alignement ou, plus rarement, la contestation dans les échanges quotidiens. L'interprétation des données met en évidence l'usage dominant de cette expression dans les stratégies d'alignement et d'auto-évaluation, soulignant son efficacité en tant qu'outil discursif de régulation sociale. La rareté des cas de contestation indique que l'expression sert davantage à orienter subtilement l'interlocuteur qu'à provoquer une confrontation directe, s'inscrivant ainsi dans une dynamique de persuasion et de maintien de l'harmonie sociale. Toutefois, une analyse interactionnelle minutieuse tenant compte des variations contextuelles et des stratégies discursives spécifiques a permis d'affiner ces résultats.

### **3.1 Invitation à l'autoévaluation**

Dans les échanges 1 et 2, le phraséologisme *toi-même faut voir* est utilisé comme un dispositif interactionnel visant à inviter l'interlocuteur à une autoévaluation ou à une prise de décision personnelle.

### Extrait 1 : conversation de couple

1	AD	elle rentre aujourd'hui non,
2	FA	qui,
3	AD	mais ton frère (-) Ali
4	FA	Elhein (.) il dit s'en va aujourd'hui
5	AD	on peut lui donner combien comme ça
6	FA	Ah moi je sais pas hein (.) <b>toi-même faut voir :</b>
7	AD	c'est ton frère (.) propose moi quelque chose (.) toi aussi
8	FA	bon (.) faut lui donner dix mille ou bien,

En (1), AD l'époux de FA cherche à déterminer combien donner à Ali, le frère de FA (« on peut lui donner combien comme ça », ligne 5). FA, au lieu de répondre directement, se défause avec « Ah moi je sais pas hein (.) toi-même faut voir » (ligne 6), reportant ainsi la responsabilité de la décision sur AD. L'expression fonctionne ici comme une manière d'éviter un engagement direct et de laisser AD faire un choix autonome. Cependant, AD insiste en rappelant à FA son lien familial avec Ali (« c'est ton frère (.) propose-moi quelque chose »), ce qui contraint FA à se résigner et à finalement proposer une somme (« bon<sup>1</sup> (.) faut lui donner dix mille ou bien »). L'enjeu ici est double : FA, en refusant initialement de se positionner, cherche à esquiver une responsabilité potentiellement conflictuelle, mais AD insiste sur son implication familiale, la forçant à exprimer une préférence. On retrouve une situation presque identique dans l'exemple 2.

**Extrait 2 : conversation père et fille**

1	LA	toi tu as besoin de quoi comme cadeau,
2	FO	papa tout ce que je gagne je prends -
3	AD	habits chaussures ou peut être montre,
4	FO	papa (.) <b>toi-même faut voir</b> -
5	AD	ok je vais t'offrir une montre alors ;
6		puisque tu veux pas choisir (.) c'est bon ?
7		oui papa c'est bon -
8		t'as pas l'air contente ;
9	FO	si si (.) c'est bon -

Ici, LA (le père) demande à sa fille FO ce qu'elle souhaite comme cadeau (« toi tu as besoin de quoi comme cadeau », ligne 1). FO ne donne pas de réponse claire et se contente minimaliste (« tout ce que je gagne je prends »), sans exprimer de choix précis. Lorsque le père reformule la question en faisant des suggestions de réponses (« habits, chaussures ou peut-être montre »), FO répond par « papa (.) toi-même faut voir » (ligne 4), ce qui reporte la responsabilité de la décision sur LA. Face à cette absence de choix explicite, LA tranche en décidant d'offrir une montre (« ok je vais t'offrir une montre alors ; puisque tu veux pas choisir »). Cette prise de décision paternelle montre que l'autoévaluation sollicitée par « toi-même faut voir » peut aussi être une stratégie d'évitement ou de politesse de la part de FO, qui préfère laisser son père décider. Cependant, la suite de l'échange (« t'as pas l'air contente » - « si si (.) c'est bon ») suggère une légère tension : FO semble accepter le cadeau plus par conformité que par enthousiasme réel, ce qui reflète l'effet parfois contraignant du renvoi à l'autoévaluation dans une relation d'autorité.

Dans ces deux dialogues, *toi-même faut voir* apparaît comme un moyen d'inviter l'autre à une prise de position personnelle, mais aussi comme une stratégie d'évitement de la responsabilité. Dans l'extrait 1, FA cherche à esquiver la décision mais finit par être contraint de répondre sous l'insistance d'AD. Dans l'extrait 2, FO utilise cette expression pour déléguer la décision à son père, qui interprète ce renvoi comme un refus d'engagement et tranche lui-même. Ainsi, bien que *toi-même faut voir* semble accorder une autonomie décisionnelle à l'interlocuteur, il peut aussi être perçu comme une esquivé ou un manque d'implication dans la prise de décision.

### **3.2 Alignement avec le jugement procuré**

Le phraséologisme *toi-même faut voir* agit comme un outil rhétorique, servant de dernier maillon de la critique. Il résume les accusations, engage l'interlocuteur dans une évaluation personnelle et aboutit à un jugement totalement partagé (3.2.1). Toutefois, en dépit de sa capacité à impliquer activement l'auditeur dans une évaluation partagée, il peut arriver que ce dernier adopte une démarche d'action correctrice ou atténuée (3.2.2)

#### **3.2.1 Alignement total**

De manière générale les exemples à ce niveau traduisent la critique en une évidence morale difficilement contestable.

**Extrait 3 : conversation entre deux amis**

1	AI	c'est un faux type hein
2	BA	pourquoi ? qu' est-ce qu'il a fait ?
3	AI	il est sorti avec anaïs et clémence (.) DEUX SOEURS
4	BA	mais il a dit qu'il ne savait pas qu'elles étaient sœurs
5	AI	c'est pas vrai (.) je me rappelle que c'est moi-même qui lui ai dit
6		et comme ça ne suffisait pas (.)
7		maintenant c'est leur maman il va draguer (.) <b>toi-même faut voir</b>
9	BA	alors LÀ là (.) c'est pas bien (.) walahi

La conversation entre AI et BA débute par une évaluation négative explicite d'un tiers (« c'est un faux type hein »), ce qui suscite la curiosité de BA qui demande une justification. AI répond en fournissant un premier élément scandaleux : « il est sorti avec Anaïs et Clémence (.) DEUX SŒURS ». Cette révélation vise à choquer et à établir une base solide pour la critique. BA tente de modérer l'accusation en introduisant une justification potentielle, affirmant que l'homme ne savait pas que les deux femmes étaient sœurs. AI réfute immédiatement cette défense en apportant un contre-argument factuel : « je me rappelle que c'est moi qui lui ai dit ». Cette réplique invalide la tentative de BA et renforce la légitimité de la critique initiale. AI poursuit en intensifiant l'accusation avec une révélation encore plus grave : « maintenant c'est leur maman il va draguer ». Cette surenchère accentue la gravité du comportement dénoncé et

place "il" dans une position moralement inacceptable, marquant une rupture nette avec les normes sociales.

C'est à ce moment critique qu'intervient le phraséologisme *toi-même faut voir*. Placé en position finale, il agit comme un point culminant de l'argumentation. Ainsi, il synthétise les éléments présentés précédemment tout en transférant la charge de l'évaluation à l'interlocuteur. L'expression invite implicitement BA à tirer ses propres conclusions sur la base des faits exposés, en soulignant leur caractère incontestable. Sur le plan pragmatique, *toi-même faut voir* fonctionne comme une manière d'impliquer l'interlocuteur dans le jugement, tout en suggérant que la gravité des actes ne nécessite plus d'explications supplémentaires. La brièveté et le ton implicite renforcent son efficacité, car il engage l'interlocuteur dans une réflexion personnelle et laisse entendre qu'un consensus moral est attendu. L'efficacité du phraséologisme se confirme dans la réaction de BA, qui répond par une déclaration explicite d'adhésion : « alors LÀ (.) il a déconné sincèrement ». Cette réplique montre que BA adopte le point de vue de A1, validant ainsi la critique. Les termes et le ton choisis reflètent une forte condamnation morale, en phase avec l'indignation exprimée.

Dans ce qui suit, *toi-même faut voir* apparaît en cooccurrence avec la question rhétorique *est-ce que ça-là c'est normal*.

**Extrait 4 : conversations entre deux amies**

La séquence concerne le petit ami de KA.

1	KA	l'amour (.) on force pas ho
2		tu l'appelles jusqu'en ::: c'est lui qui est toujours occupé
3		ou bien il te dit je te rappelle et puis il t'appelle pas
4		<b>est-ce que ça-là c'est normal (.) toi-même faut voir</b>
5	BA	ma chère (.) faut le gbra <sup>1</sup> (.) je te soutiens même

Cette cooccurrence joue un rôle clé dans la dynamique interactionnelle entre KA et BA. Elle intervient après la description d'un comportement problématique du petit ami (lignes 2-3) et sert de clôture évaluative à la plainte de KA. « est-ce que ça-là c'est normal » exprime plus qu'un doute sur la normalité de la situation. L'injonction *toi-même faut voir* (ligne 4) engage BA à juger par elle-même, rendant l'évaluation plus implicite et participative. Cet énoncé fonctionne comme un appel à validation et à co-construction du jugement moral, amenant BA à prendre position. En réponse, BA confirme cette orientation en conseillant directement « faut le laisser tomber », ce qui marque un tournant dans l'interaction. KA oriente ainsi subtilement la conversation vers une conclusion partagée, renforçant la solidarité dans l'amitié et légitimant la réprobation du comportement du petit ami en question.

---

<sup>1</sup> Terme nouchi qui signifie « laisser tomber »

### 3.2.2 Alignement avec tentative correctrice

Dans l'exemple 5, la critique s'articule autour du comportement d'un tiers (non identifié) qui manque systématiquement à ses obligations de paiement. LU ouvre la discussion avec un constat explicite : « même ce mois il n'a pas encore payé ». Cette déclaration, combinée à la précision temporelle (« depuis le début on a fixé la date limite de paiement le 5 du mois »), établit une norme explicite contre laquelle le comportement du tiers est évalué

#### Extrait 5 : conversation entre deux amis

1	LU	tu vois (.) même ce mois il n'a pas encore payer sa tontine (.)
2		depuis le début on a dit que c'est chaque 5 du mois (.)
3		chaque fois on doit courir derrière lui pour qu'il paye
4		est- que ça-là c'est bien,
5		<b>toi-même faut voir</b>
6	CA	tu as raison c'est pas bien (.) mais laisse-moi essayer de lui parler

En soulignant l'écart répété par rapport à cette norme (« chaque fois on doit courir derrière lui pour qu'il paye »), LU renforce l'idée d'un manquement systématique et aggravant. Le phraséologisme *toi-même faut voir* (ligne 5) intervient ensuite en position finale pour marquer le point culminant de l'argumentation. Cette expression, par sa brièveté et son caractère implicite, résume l'accusation tout en invitant CA à formuler son propre jugement. Plutôt que de développer davantage les reproches, LU choisit de transférer la responsabilité d'évaluation, tout en suggérant



Soumission : 18/06/2025    Acceptation : 04/07/2025    Publication : 15/07/2025

fortement que les faits présentés suffisent à conclure sur l'irresponsabilité du tiers. Sur le plan pragmatique, *toi-même faut voir* agit comme un dispositif engageant, qui non seulement invite CA à se positionner moralement, mais implique aussi une forme d'approbation tacite de l'indignation de LU. La réponse de CA valide l'efficacité du phraséologisme : « AH ÇA : c'est pas bien ». Par cette déclaration, CA reconnaît implicitement la légitimité des critiques portées par LU. Cependant, CA ne se limite pas à une simple approbation et propose une action concrète pour gérer la situation : « laisse-moi essayer de le raisonner ». Cette réaction montre que le phraséologisme a atteint son objectif, en engageant l'interlocuteur non seulement dans un jugement moral, mais aussi dans une tentative de résolution. L'échange suivant met en scène BY, un ami de GA, qui intervient en faveur du fils de ce dernier. La conversation se déroule au domicile de GA, où celui-ci réprimande son fils pour un comportement qu'il juge inapproprié.

### Extrait 6 : conversation entre deux amis

1	GA	il est toujours le premier à insulter ses frères
2		alors qu' il est le plus petit (.) laisse-moi le corriger
3		est-ce que c'est bien ce qu'il fait ? toi-même faut voir
4	BY	c'est vrai (.) mais vas-y doucement, c'est un enfant
5		il va finir par comprendre

GA, exprime son mécontentement face au comportement de son fils (« Il est toujours le premier à insulter ses frères »),

soulignant une incohérence avec son statut de benjamin (« alors qu'il est le plus petit »). Son agacement se traduit par une volonté d'intervention explicite (« laisse-moi le corriger »), suggérant une action corrective imminente. La cooccurrence « est-ce que c'est bien ce qu'il fait ? toi-même faut voir » (ligne 3) marque un tournant interactionnel. La question rhétorique pose une évaluation morale du comportement de l'enfant, orientée implicitement vers une réponse négative, et *toi-même faut voir* engage BY à reconnaître l'inadmissibilité de la situation. Cette stratégie discursive permet à GA d'obtenir une validation implicite de son intention de punir. BY, en tant qu'ami présent chez GA, adopte une posture plus modératrice. Il reconnaît d'abord la légitimité de la réprobation avec « C'est vrai », avant d'exprimer une mise en garde qui s'apparente plutôt à un conseil (« mais vas-y doucement »). Son argument repose sur l'âge de l'enfant (« c'est un enfant »), sous-entendant que son comportement s'améliorera naturellement avec le temps. Cette séquence met en lumière une tension éducative entre une approche punitive immédiate, incarnée par GA, et une perspective plus indulgente défendue par BY. La présence de BY au domicile de GA joue un rôle important : en tant qu'ami extérieur à la dynamique familiale, il intervient de manière diplomatique, cherchant à tempérer la réaction de GA tout en respectant son autorité parentale.

### **3.3 Contestation du jugement procuré**

Les données indiquent que la contestation du jugement procuré à l'interlocuteur peut être niée selon des modalités variées, allant de la réponse modérée (3.3.1) à une opposition plus tranchée (3.3.2).



### 3.3.1 Contestation modérée

Dans l'extrait 7, le phraséologisme *toi-même faut voir* joue un rôle pivot dans l'interaction entre une mère (MA) et sa fille (FI), en agissant comme un moyen pragmatique de soulever une critique tout en invitant à une réflexion personnelle.

#### Extrait 7 : conversation entre mère et fille

1	MA	tu penses que je lui ai mal parlé ?
2	FI	Ah maman (.) <b>toi-même faut voir</b> (.) tu l'as trop choquée
3		c'est pas toutes les vérités qui sont bonnes à dire
4	MA	c'est bien ouais (.) elle le mérite (.) elle est trop impolie
5	FI	en tout cas tu as fait un peu trop fort quand même

MA ouvre la discussion avec une question qui sollicite une validation : « tu penses que je lui ai mal parlé ? ». Cette question reflète une certaine incertitude ou volonté d'obtenir l'avis de FI, plaçant cette dernière dans un rôle de médiatrice. FI répond par le phraséologisme *toi-même faut voir*, suivi d'un jugement explicite : « tu l'as trop choquée ». Cette expression engage MA dans une évaluation introspective, introduit une critique modérée et souligne que son comportement a dépassé les limites acceptables. FI poursuit en développant sa critique par une observation normative : « c'est pas toutes les vérités qui sont bonnes à dire ». Elle élargit ainsi la portée du débat, en plaçant l'action de MA dans un cadre générique qui suggère que certaines vérités, même justifiées, peuvent être mal reçues si elles sont mal exprimées. MA, cependant, rejette cette mise

en garde en défendant la justesse de son comportement : « elle le mérite (.) elle est trop impolie ». Cette réponse montre que MA se concentre sur la faute perçue de la personne visée pour légitimer son attitude, ce qui illustre une divergence avec le point de vue plus modéré de FI.

Toutefois, la dernière réplique de FI ponctuée par les marqueurs discursifs *en tout cas* et *quand même* atténue le désaccord en introduisant une concession qui maintient l'équilibre relationnel. Elle reconnaît ainsi la validité des arguments de MA tout en réaffirmant que son approche était excessive. Cette posture lui permet de maintenir une critique constructive tout en respectant la position de sa mère.

Par sa position, le phraséologisme *toi-même faut voir* permet à FI de formuler une critique de manière indirecte, en transférant la responsabilité de l'évaluation à MA. Il permet également d'amorcer une discussion sur le comportement de cette dernière. En même temps, il facilite une interaction respectueuse et évite une confrontation directe, ce qui est crucial dans une relation asymétrique comme celle entre une mère et sa fille.

Dans l'échange qui suit, l'usage de *toi-même faut voir* illustre un procédé discursif visant à forcer l'interlocuteur à partager une même évaluation du problème. BA exprime un reproche envers DA concernant son retard (« Ah (.) tu exagères dèh »), marquant une frustration avec l'usage de « dèh », un marqueur discursif à valeur contrastive qui renforce l'émotion (Drabo, 2021).

**Extrait 8 : conversation entre deux amis**

5	BA	Ah (.) tu exagères dèh
6		tu es parti depuis ::: alors que tu sais qu'on t'attend pour aller
7	DA	ahi
8	BA	comment ça ahi (.) <b>toi-même faut voir (.) est-ce que c'est normal,</b>
9	DA	c'est parce/ on est tombé dans embouteillage vers la station
10		et ça a duré presque une heure

La critique se poursuit avec « tu es parti depuis ::: alors que tu sais qu'on t'attend pour aller », laissant entendre une attente collective perturbée par le retard de DA. Ce dernier réagit avec une interjection (« ahi », ligne 6), qui peut être interprétée comme une tentative d'atténuation ou d'évitement du reproche. Cette réponse minimale ne satisfait pas BA, qui relance avec « comment ça ahi (.) **toi-même faut voir (.) est-ce que c'est normal ?** » (ligne 8). Ici, BA reformule son mécontentement en insistant sur l'évidence supposée du problème, avec *toi-même faut voir*, qui devrait engager DA à reconnaître son tort, et « est-ce c'est normal, », une question rhétorique orientée vers une réponse négative. Face à cette insistance, DA justifie son retard par une cause externe (« c'est parce qu'on est tombé dans embouteillage vers la station et ça a duré presque une heure »). Cette explication cherche à atténuer la faute en attribuant la responsabilité à un facteur indépendant de sa volonté (les embouteillages). L'interaction met en évidence une tension entre reproche et justification. BA cherche à obtenir une reconnaissance explicite du tort, tandis que DA, plutôt que de s'excuser

directement, minimise sa responsabilité en invoquant une contrainte externe.

### 3.3.2 Constestation tranchée

À la différence des exemples 7 et 8 où les usages de *toi-même faut voir* débouchent sur une posture atténuée ou justificative de la part de l'interlocuteur, ici, ils mènent vers un positionnement drastique, voir un reproche.

Dans l'exemple qui suit, le phraséologisme *toi-même faut voir* joue un rôle central dans la progression de l'interaction, en tant qu'outil pragmatique visant à solliciter une prise de conscience et un jugement de l'interlocuteur (JU).

#### Extrait 9 : Conversation entre un homme et sa petite amie

1	MI	ça fait combien de je te demande pardon de venir me rendre visite
2		toi toujours trouver des excuses
3		maintenant comme tu as besoin de moi (.) tu as trouvé le chemin
4	JU	Eh :::
5	MI	Ah (.) <b>toi-même faut voir</b> hein
6	JU	laisse ça (.) l'important c'est que je suis venue aujourd'hui (.)
7		tu aimes trop ça -

La conversation s'articule autour du reproche exprimé par MI, qui critique le comportement de JU de manière directe et émotionnelle. MI ouvre avec une plainte implicite : « ça fait combien de je te demande pardon de venir me rendre visite ». Par cette question rhétorique, MI souligne le caractère récurrent de son attente et prépare le terrain pour un reproche plus explicite. Dans la suite, MI accentue son



**Soumission : 18/06/2025    Acceptation : 04/07/2025    Publication : 15/07/2025**

mécontentement en accusant JU de trouver systématiquement des excuses pour ne pas venir (« toi toujours trouver des excuses ») et en opposant cela à l'action présente de JU, motivée par son propre intérêt : « maintenant comme tu as besoin de moi (.) tu as trouvé le chemin ». Cette juxtaposition met en évidence ce que MI perçoit comme un comportement opportuniste de JU, renforçant ainsi la dimension morale du reproche. Le phraséologisme *toi-même faut voir* intervient ensuite (ligne 5) comme une tentative de conclure le reproche tout en transférant la charge de l'évaluation à JU. Plutôt que de continuer à expliciter son mécontentement, MI utilise cette expression pour engager JU à réfléchir sur ses propres actions et à reconnaître implicitement leur caractère problématique. L'emploi du « hein » à la fin ajoute une tonalité conversationnelle, tout en suggérant que l'évidence de la situation devrait suffire pour que JU partage le jugement critique. La réponse de JU (« laisse ça (.) l'important c'est que je suis venue aujourd'hui ») montre une tentative d'éluder le reproche. En minimisant l'importance des accusations et en se recentrant sur le présent, JU choisit de répondre au jugement implicite sollicité *par toi-même faut voir* par la formulation reproche (« tu aimes trop ça » ligne 7). Cette clôture constitue une stratégie permettant d'inverser la situation à son avantage, révélant ainsi les rapports de force entre les deux interlocuteurs. On retrouve une situation similaire dans l'exemple suivant.

### Extrait 10 : conversations entre deux frères

1	BA	monsieur prix nobel du retard
2	YA	tu m'arrêtes ça (.)
3	BA	c'est toujours toi (.) [toi-même faut voir ]
4	YA	[je dis tu m'arrêtes ça (.)]
5		je ne te permets pas de me faire la morale (.) ok ?

Dans cet échange entre BA et son grand frère YA, la conversation met en scène une tension autour du retard récurrent de YA à une réunion familiale. BA ouvre l'interaction avec une remarque moqueuse (« monsieur prix Nobel du retard »), qui fonctionne comme une ironie visant à souligner le caractère habituel du retard de YA. Cette entrée humoristique masque néanmoins un reproche sous-jacent. YA réagit immédiatement et sèchement (« tu m'arrêtes ça (.) », ligne 2), ce qui marque un rejet clair du reproche et une tentative d'interrompre la conversation avant qu'elle ne prenne de l'ampleur. BA insiste avec « c'est toujours toi (.) toi-même faut voir » (ligne 3), une structure typique des échanges argumentatifs où *toi-même faut voir* vise à amener YA à reconnaître son tort en rendant l'évidence supposée du problème incontestable. Cependant, YA réplique immédiatement en interrompant BA (« je dis tu m'arrêtes ça » ligne 4), ce qui traduit un refus catégorique d'entrer dans cette dynamique argumentative. Enfin, YA affirme son autorité avec « je ne te permets pas de me faire la morale (.) ok ? » (ligne 5), une mise au point qui cherche à redéfinir la relation fraternelle en excluant toute légitimité de BA à lui adresser un reproche. L'interaction met en évidence une asymétrie relationnelle : bien que BA critique le comportement de YA, ce dernier refuse de se laisser placer en position de fautif et rejette l'autorité implicite que BA



Soumission : 18/06/2025    Acceptation : 04/07/2025    Publication : 15/07/2025

tente d'exercer sur lui. La montée en tension se traduit par un affrontement discursif où YA impose la clôture de l'échange par un rappel hiérarchique.

Ces analyses mettent en lumière le rôle central que joue le phraséologisme pragmatique *toi-même faut voir* dans la structuration et la dynamique argumentative des interactions verbales. Par sa forme elliptique et sa charge implicite, il permet de condenser une critique tout en déléguant à l'interlocuteur la responsabilité de l'évaluation morale. Ainsi, loin de se limiter à une simple formule idiomatique, il s'affirme comme un outil d'ajustement interactionnel et d'économie discursive. La section suivante approfondit cette interprétation en examinant ses usages dans une perspective pragmatique et socio-discursive.

#### 4. Discussion

Dans les conversations spontanées analysées, *toi-même faut voir* apparaît comme un dispositif rhétorique particulièrement polyvalent. Il ne se contente pas de clore une séquence argumentative : il engage l'interlocuteur dans une forme d'auto-évaluation implicite, tout en maintenant une distance énonciative stratégique. Son efficacité repose précisément sur cette ambiguïté énonciative, qui permet à l'énonciateur d'émettre une critique ou un jugement moral sans l'assumer pleinement. Au cœur de cette formulation se trouve le verbe falloir, porteur d'une modalité déontique, c'est-à-dire d'une contrainte ou d'une nécessité socialement marquée. Dans l'expression *faut voir*, cette contrainte est délestée de son sujet explicite, mais elle reste active sur le plan pragmatique. L'introduction du pronom *toi-même* déplace la charge du jugement vers l'interlocuteur, tout en

l'assignant à une obligation implicite de juger selon des normes préexistantes. Ainsi, *toi-même faut voir* constitue un acte de langage indirect, relevant d'une stratégie de politesse négative (Brown & Levinson, 1987), qui permet au locuteur de préserver la face tout en imposant subtilement une orientation normative. Ce phraséologisme, fréquemment mobilisé dans le français parlé en Côte d'Ivoire, fonctionne alors comme un marqueur interactionnel, révélateur de la manière dont les locuteurs négocient le sens, la responsabilité et les normes sociales dans l'échange. L'usage de *falloir* y joue un rôle capital : il insuffle une contrainte morale antérieurement mentionnée, et rend possible une co-construction implicite de la norme, où le locuteur paraît se désengager énonciativement tout en orientant fortement l'interprétation.

Les résultats de cette étude confirment que *toi-même faut voir* fonctionne comme un outil interactionnel de gestion des jugements normatifs. Contrairement à un simple acte de langage descriptif, il engage l'interlocuteur dans un processus d'auto-évaluation sous contrainte, où la neutralité apparente masque une orientation normative implicite. Ce phénomène rejoint les analyses de Goffman (1967) sur la préservation de la « face » dans l'interaction, ainsi que les observations d'Austin (1962) sur le caractère performatif du langage. La spécificité du français ivoirien – en tant que variété contactée et marquée par une forte inventivité discursive – permet à des expressions comme celle-ci de remplir plusieurs fonctions simultanément : exprimer un désaccord sans confrontation ouverte, préserver l'harmonie interactionnelle, et inscrire le jugement dans un cadre culturellement légitimé. L'analyse interactionnelle des cooccurrences entre *toi-même faut voir* et les questions



**Soumission : 18/06/2025    Acceptation : 04/07/2025    Publication : 15/07/2025**

rhétoriques fermées met en lumière une forme de stratégie discursive hybride, qui mêle indirectivité, normativité et performativité. Ce phénomène s'inscrit dans une forme de morale distribuée (Haugh, 2013), où les jugements ne sont pas imposés frontalement, mais rendus acceptables par une apparente délégation du point de vue. En ce sens, la locution étudiée n'est pas simplement un marqueur linguistique, mais un révélateur de pratiques de régulation sociale spécifiques aux contextes postcoloniaux francophones, où la langue devient un espace de négociation de la norme, de l'identité et du pouvoir.

## Conclusion

Cette étude a permis de mettre en lumière le rôle fondamental que joue l'expression *toi-même faut voir* dans la régulation implicite des normes sociales au sein des interactions quotidiennes de certains locuteurs ivoiriens. L'analyse pragmatique et interactionnelle a montré que cette formule, bien que d'apparence anodine, possède une forte charge normative. Elle fonctionne comme un phraséologisme pragmatique de jugement moral indirect, en guidant l'interlocuteur vers une auto-évaluation orientée par le contexte interactionnel et les attentes sociales sous-jacentes.

Les résultats confirment l'hypothèse selon laquelle *toi-même faut voir* ne se réduit pas à une simple incitation à la réflexion personnelle, mais constitue un outil stratégique de délégation du jugement. Le locuteur, sans énoncer frontalement une critique ou un blâme, amène l'autre à (se)

juger selon un cadre moral implicite partagé. Cette stratégie permet d'éviter la confrontation tout en assurant la transmission et le maintien des normes collectives. Ainsi, cette expression incarne pleinement la force normative du langage, en tant que pratique sociale à la fois située, relationnelle et symboliquement investie. Au-delà de son ancrage dans le contexte ivoirien, cette recherche invite à reconsidérer le rôle des phraséologismes pragmatiques dans la co-construction des normes sociales, en particulier dans les espaces plurilingues et postcoloniaux. Elle ouvre également des pistes pour des recherches futures : une approche comparative avec d'autres variétés de français africain (comme le français sénégalais, camerounais ou congolais) permettrait d'examiner dans quelle mesure des expressions similaires remplissent des fonctions analogues. Par ailleurs, une analyse sociolinguistique plus fine pourrait s'intéresser aux variations d'usage selon les générations, les milieux sociaux ou encore les genres, afin de mieux comprendre les dynamiques de diffusion et d'appropriation de ces formes normatives implicites. En somme, cette étude contribue à une réflexion plus large sur la manière dont la langue permet de juger sans accuser, de corriger sans confronter, et de maintenir l'ordre moral dans les interactions ordinaires.

## **Bibliographie**

ABOLOU, Camille Roger. 2017. « Les marqueurs discursifs en français populaires africains: complexité syntaxique, complicité situationnelle et cognition ». *Le Français en Afrique*, no 31, pp. 161-173.



Soumission : 18/06/2025    Acceptation : 04/07/2025    Publication : 15/07/2025

- AUSTIN, John Langshaw. 1962. *How to Do Things with Words*. Oxford : Oxford University Press.
- BOUKARI, Oumarou et Adama DRABO. 2024. « Ko patati patata : sur les traces d'un marqueur d'évaluation morale dans les interactions en français ordinaire ivoirien ». In C. Petraş et al. (éds.), *Marqueurs métalinguistiques : Émergence, discours, variation / Metalinguistic Markers: Emergence, Discourse, Variation*. Berlin : Peter Lang.
- BROWN, Penelope et Stephen C. LEVINSON. 1987. *Politeness: Some Universals in Language Usage*. 2e éd. Cambridge : Cambridge University Press.
- BURGER, Harald. 2010. *Phraseologie : Eine Einführung am Beispiel des Deutschen*. 4e éd. Berlin : Schmidt.
- BUTLER, Judith. 2021. *Excitable Speech: A Politics of the Performative*. New York : Routledge.
- DRABO, Adama. 2021. *Marqueurs discursifs et pragmatèmes dans le français en Côte d'Ivoire : une analyse empirique de dÉ, kÉ, tchô et toi aussi*. Thèse de doctorat, Université de Bayreuth.
- DRABO, Adama. 2022. « La morale au cœur des discours pandémiques en Côte d'Ivoire : modalités et marquage évidentiel des savoirs autour du complot ». *Akofena*, no 3, pp. 3-16.
- DRESCHER, Martina. 2018. « Entre routine conversationnelle et marqueur de discours : les usages de *pardon* dans certains français africains ». *SHS Web of Conferences*, vol. 46, article 02005. [En ligne] Disponible à : [https://www.shsconferences.org/articles/shsconf/pdf/2018/07/shsconf\\_cmlf2018\\_02005.pdf](https://www.shsconferences.org/articles/shsconf/pdf/2018/07/shsconf_cmlf2018_02005.pdf)

- FOUCAULT, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- GOFFMAN, Erving. 1967. *Interaction Ritual: Essays on Face-to-Face Behavior*. New York : Doubleday Anchor Books.
- HAUGH, Michael. 2013. « Im/politeness, social practice and the participation order ». *Journal of Pragmatics*, vol. 58, pp. 52-72.
- KAUFFER, Maurice. 2018. « Qu'est-ce qu'un ALS ? ». *Verbum*, vol. XL, no 1, pp. 35-50.
- KLEIN, Jean René et Béatrice LAMIROY. 2011. « Routines conversationnelles et figement ». In Jean-Claude Anscombe et Sarah Mejri (éds.), *Le Figement linguistique : la parole entravée*, Paris : Honoré Champion, pp. 195-214.
- KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie. 2008. « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène ». *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, nos 40/41, pp. 179-197.
- SEARLE, John R. 1969. *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SELTING, Margret et al. 2009. « Gesprächsanalytisches Transkriptionssystem 2 (GAT 2) ». *Gesprächsforschung. Online-Zeitschrift zur verbalen Interaktion*, vol. 10, pp. 353-402.